

## COMMUNE DE GESVES

### CONVOCATION du CONSEIL COMMUNAL

Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation  
Art. L1122-17. (ancien Art.90 NLC)

Le conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Les deuxième et troisième convocations se feront conformément aux règles prescrites par l'article L1122-13, et il sera fait mention si c'est pour la deuxième fois ou pour la troisième que la convocation a lieu; en outre, la troisième convocation rappellera textuellement les deux premières dispositions du présent article.

Conformément au Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation,  
le Collège communal a l'honneur d'inviter  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal  
à se réunir à la SEANCE du CONSEIL qui aura lieu le mercredi 25 janvier 2023 à 19h30  
**à l'école communale de l'Envol (Agora)**  
(rue des Ecoles, 2 à 5340 FAULX-LES TOMBES)

### ORDRE DU JOUR

#### EN SEANCE PUBLIQUE

#### **CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS**

1. Prestation de serment des nouveaux élus

#### **CPAS**

2. Budgets 2023 – Ordinaire et extraordinaire et dotation communale

#### **FINANCES**

3. Budget 2022 - Modifications budgétaires n°1 - Ordinaire et extraordinaire - Réformation par l'autorité de tutelle - Prise de connaissance

#### **AFFAIRES GENERALES**

4. Supracommunalité - Communauté urbaine Namur-Capitale - Convention - Avenant 1
5. Supracommunalité - Communauté urbaine Namur-Capitale - Rapport d'activité 2022

#### **PLAN STRATEGIQUE TRANSVERSAL**

6. Plan Stratégique Transversal (PST) - État d'avancement 2022

#### **ENERGIE**

7. Engagement de la commune dans le cadre de sa participation à l'appel à candidature POLLEC 2022 - Volet Ressources Humaines

#### **MOBILITE**

8. Règlement complémentaire de roulage - Rue de Muache - Établissement d'une zone 30 - PST 2.2.9.6 et 2.2.9.8

#### **PCDR-ODR**

9. Cœur de Village 2022-2026 - Désignation d'un auteur de projet - Approbation des conditions et du mode de passation - PST 2.3.10.1 - 2.4.4.5 - 2.3.0 - 2.3.5.1 - 2.4.7.3 - 2.2.8 - 2.2.9.2

#### **CULTURE**

10. Spectacle "Dièse ou Bémol" - Tarif d'entrée - Ratification

#### **REGLEMENT-TAXE**

11. Règlements-taxes et/ou redevances - Approbation des autorités de tutelle – Information

12. Redevance sur l'enlèvement et l'entreposage des véhicules abandonnés sur la voie publique, saisis par la police ou déplacés par mesure de police

## **MEDIATION COMMUNALE**

13. Service de médiation communale - Renouvellement de l'accord de collaboration avec le Médiateur commun de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles - PST 2.1.2.2

## A HUIS CLOS

### **PERSONNEL**

1. Allocation pour exercice de fonctions supérieures - F.M.

### **ENSEIGNEMENT**

2. Ecole communale de l'Envol - Fin de congé pour exercer provisoirement une autre fonction mieux rémunérée non universitaire dans un emploi vacant ou non vacant et demande de congé de circonstance et convenances personnelles pour accomplir le stage dans un autre emploi de l'Etat - 01/02/2023 au 31/01/2025- RB
3. Ecole communale de l'Envol - Mise en disponibilité pour maladie (AB) - Ratification de la décision du Collège communal du 09/01/2023
4. Ecole communale de l'Envol - Demande de congé pour « prestations réduites bénéficiant aux membres du personnel en disponibilité pour cause de maladie ou d'infirmité à des fins thérapeutiques » du 09/01/2023 au 07/07/2023 (13 p/s, AB) - Ratification de la décision du Collège communal du 09/01/2023
5. Ecole communale de la Croisette - Désignation à titre temporaire à temps plein (24 p/s, DM) à partir du 09/01/2023 dans le cadre du remplacement de directeur avec classe en maladie - Ratification de la décision du Collège communal du 09/01/2023
6. Ecole communale de l'Envol - Désignation d'une institutrice maternelle (AW) dans le cadre d'un remplacement d'une institutrice maternelle à titre définitive en « congé pour prestations réduites à mi-temps bénéficiant aux membres du personnel en disponibilité pour cause de maladie ou d'infirmité à des fins thérapeutiques » du 09/01/2023 au 07/07/2023 (AB) - Ratification de la décision du Collège communal du 09/01/2023
7. Ecole communale de l'Envol - Désignation d'une institutrice maternelle à mi-temps (13 p/s) (AW) à partir du 09/01/2023 - Ratification de la délibération du Collège communal du 09/01/2023
8. Ecole communale de l'Envol - Désignation dans le cadre d'un remplacement d'une institutrice maternelle en congé de maladie (AW) du 09/01/2023 au 31/01/2023 - (CC) - Ratification de la décision du Collège communal du 09/01/2023
9. Ecole communale de l'Envol - Désignation dans le cadre d'un remplacement d'une institutrice maternelle en congé de maladie (IB) - (CC) - Ratification de la décision du Collège communal du 16/01/2023
10. Ecole communale de l'Envol - Désignation d'une institutrice maternelle à mi-temps (13 p/s PG) à partir du 09/01/2023 - Ratification de la délibération du Collège communal du 16/01/2023
11. Ecole communale de l'Envol - Désignation d'une institutrice maternelle à mi-temps (13 p/s PG) à partir du 16/01/2023 au 20/01/2023 dans le cadre du remplacement d'une institutrice maternelle à titre définitive (IB) - Ratification de la délibération du Collège communal du 16/01/2023
12. École communale de l'Envol - Désignation d'une institutrice maternelle temporaire à temps plein (26 p/s, FN) du 19/12/2022 au 23/12/2022 dans le cadre du remplacement d'une institutrice maternelle définitive à temps plein (GB) - Ratification de la délibération du Collège communal du 19/12/2022
13. Ecole communale de l'Envol - Désignation d'une institutrice maternelle temporaire à temps partiel (13 p/s, FN) du 09/01/2023 au 31/01/2023 dans le cadre du remplacement d'une institutrice maternelle temporaire prioritaire en congé de maladie (AW) - Ratification de la délibération du Collège communal du 09/01/2023
14. Ecole communale de l'Envol - Modification de la désignation d'une institutrice maternelle temporaire à temps partiel (13 p/s, FN) à partir du 09/01/2023 - Ratification de la délibération du Collège communal du 16/01/2023

15. Ecole communale de l'Envol - Désignation d'une institutrice maternelle temporaire à temps partiel (13 p/s supplémentaires, FN) du 16/01/2023 au 20/01/2023 - Ratification de la délibération du Collège communal du 16/01/2023
16. Ecole communale de l'Envol - Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire à temps plein (CW, 24 p/s) du 10/01/2023 au 17/02/2023 dans le cadre du remplacement d'une institutrice primaire définitif à temps plein en congé de maladie (LL) - Ratification de la décision du Collège communal du 09/01/2023
17. École communale de l'Envol - Désignation d'une institutrice maternelle à temps plein (26 p/s MD) le 23/01/2023 dans le cadre du remplacement d'une institutrice maternelle à titre définitive (IB) - Ratification de la délibération du Collège communal du 16/01/2023
18. Ecole communale de la Croisette - Désignation d'une institutrice primaire à temps plein (24 p/s ED) à partir du 19/01/2023 - Ratification de la délibération du Collège communal du 16/01/2023

Ainsi décidé par le Collège communal en séance du 16/01/2023

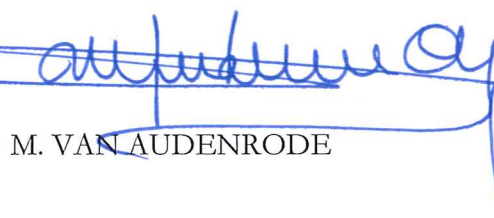
Par ordonnance :

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,



M-A HARDY



M. VAN AUDENRODE

